

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>12<sup>ème</sup></b>
Nom de site	REUILLY_DIDEROT	Numéro	83U8
Adresse du site	<b>220, rue du faubourg Saint Antoine</b>	Hauteur	R+10 (33 m)
Bailleur de l'immeuble	Social GECINA	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la 4G (1800 MHz) sur un site 2G/3G</b>		
Complément d'info	Trois antennes sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site SFR (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/01/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	<b>11/03/2021</b>
Historique et contexte	<b>Néant</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager ce relais de téléphonie mobile		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de la 4G, avec ajout du 1800 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 900/1800 MHz) orientées vers les azimuts 40°, 170° et 270°		
Distance des ouvrants	Sans objet	Tilts (degrés)	8°
Estimation	<b>40° &lt; 4 V/m ; 170° &lt; 2 V/m ; 270° &lt; 4 V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	R + 10 (33 m)

#### Incidence visuelle

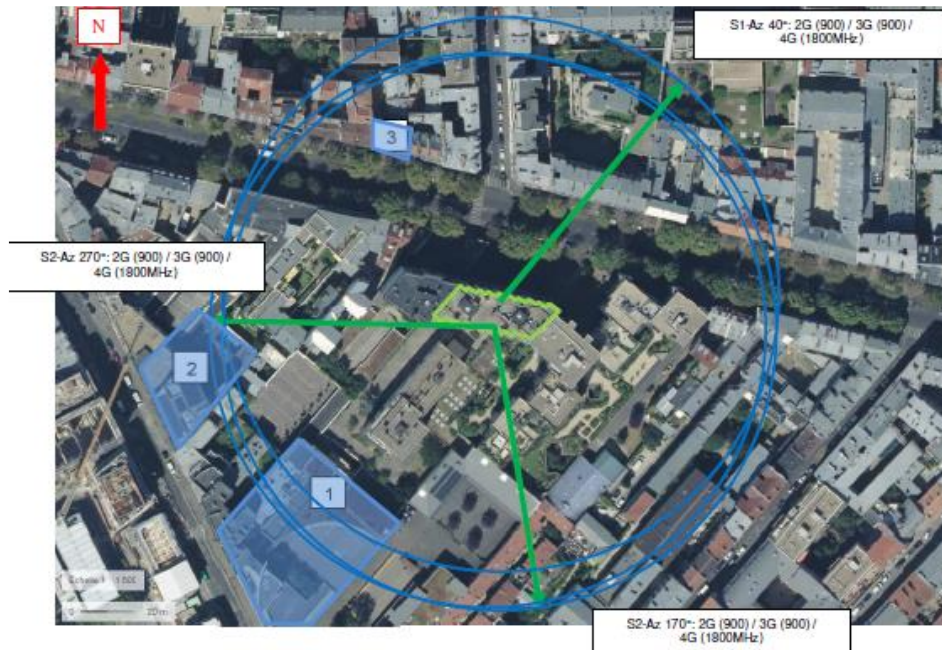
Intégration antennaire	3 antennes panneaux existantes azimuts 40°-170°-270° (G_U900/G1800) sur lesquelles la 4G sera ajoutées.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	34,71 m azimut 0° ; 35,55 m azimuts 170° et 270°

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

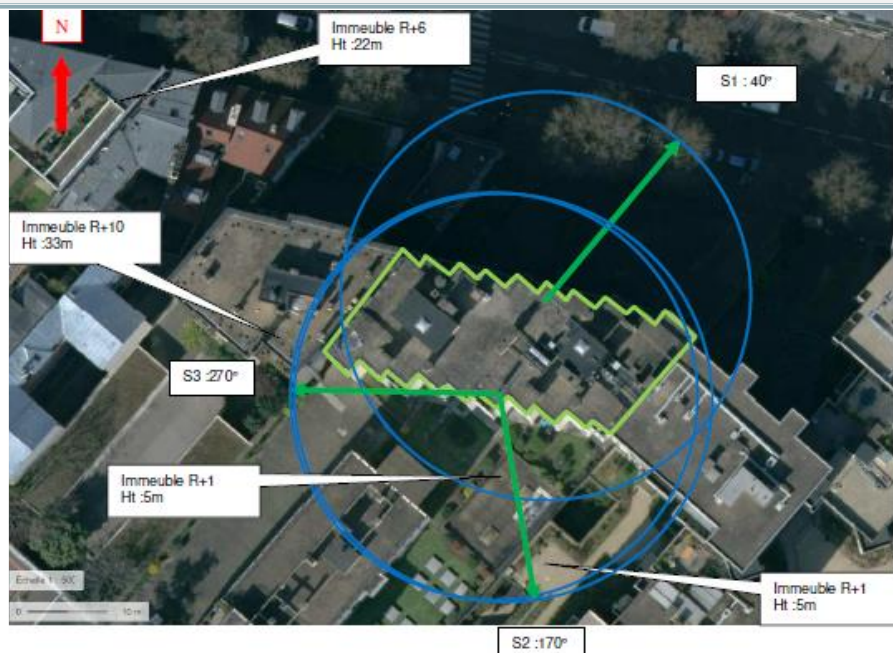
## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1- Enseignement secondaire	21, rue de Reuilly 75012	R+5 19m	NON	78m	<1
2- Accueil de jeunes enfants	13, rue de Reuilly 75012	R+0 3m	NON	97m	<1
3- Accueil de jeunes enfants	255, rue du Faubourg Saint Antoine 75011	R+0 3m	NON	66m	<1

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale\*

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



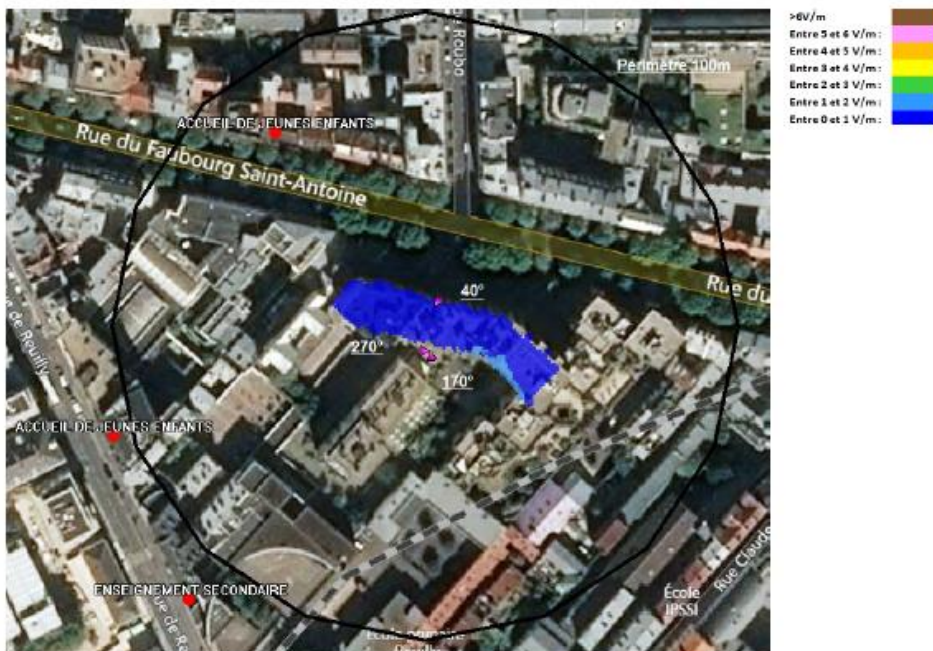


## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est inférieur à 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est inférieur à 2 V/m. La hauteur correspondante est de 31.50m.







Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est inférieur à 4 V/m. La hauteur correspondante est de 31.50m.



	Azimut 40°	Azimut 170°	Azimut 270°
Niveau maximal	Inférieur à 4 V/m	Inférieur à 2 V/m	Inférieur à 4 V/m
Hauteur	22.50	31.50m	31.50m

**LA SIMULATION RESPECTE LE SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT



## Vue des Azimuts

AZIMUT 40°



AZIMUT 170°



AZIMUT 270°

